



Lettre du maire

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Vous trouverez sous pli votre compte de taxes municipales pour l'année 2012. J'en profite pour vous faire certains commentaires sur nos finances et sur nos projets pour l'année qui vient, soit la troisième année sur quatre de mon mandat comme Maire et de celui des six conseillers.

La valeur uniformisée totale des 460 foyers de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac est de 236 \$ millions. C'est cette valeur qui a été utilisée pour établir nos taux de taxation pour l'année. Cette valeur représente l'évaluation des immeubles préparée par la MRC des Laurentides pour le rôle triennal 2010-2012, avec ajustements pour les nouvelles constructions et les rénovations.

Le taux de taxe total d'Ivry pour 2012 demeurera à 0,44 \$ pour chaque 100 \$ d'évaluation, soit une taxe foncière de 0,3417 \$ et la taxe de la Sûreté du Québec de 0,0984 \$. La taxe d'agglomération de Sainte-Agathe-des-Monts, perçue directement par cette dernière, augmentera de 0,1750 \$ à 0,2160 \$. Cette augmentation servira principalement à subventionner une nouvelle version du festival d'été qui aura lieu à la Place Lagny en 2012.

Les revenus d'Ivry de toutes sources en 2012 (i.e. notamment les subventions gouvernementales et les taxes sur ventes d'immeubles) seront de 1 385 000 \$. Nous allons prendre une deuxième tranche de notre règlement d'emprunt, soit 360 000\$ (140 000 \$ en 2011) et investir environ 550 000 \$ (sensiblement le même montant que l'an dernier) dans la réfection de nos chemins municipaux. Mise à part le montant dépensé pour la réfection des chemins, les dépenses peuvent être réparties en six grandes catégories comme suit :

1. MRC des Laurentides * et Surûté du Québec	29.6%
2. Frais d'administration et légaux	20.2%
3. Entretien des chemins et enlèvement de la neige	19.4%
4. Coûts de financement	6.2%
5. Service d'urbanisme et inspection	5.4%
6. Le maire et les conseillers	4.8%
	<u>85.6%</u>

*incluant la collecte des matières résiduelles, l'administration et le développement local

Il y aura des changements en 2012 au niveau du personnel administratif. Madame Charlotte Champagne prend sa retraite après plusieurs années dans le monde municipal, dont les cinq dernières à Ivry. Sous la gouverne de Jean-Raymond Dufresne, Pierrette Cyr se verra confier plus de responsabilités au niveau des services administratifs et elle sera assistée en cours d'année par une nouvelle personne à la réception. Gilles Sauvageau continuera d'être responsable de l'inspection, de l'émission des permis et de l'entretien des chemins. Toutefois, il sera appuyé durant les mois d'été par un inspecteur qualifié qui aidera à répondre à la demande d'émission de permis et de surveillance en raison de l'augmentation du nombre de nouvelles constructions, de rénovations et de contraintes environnementales.

Les membres du conseil (Daniel Charette, Melvyn Hodes, Claire Richer Leduc, Raymonde Lefrançois, Stéphane Pipon et Pierre Vérot) continuent leur travail au nom des citoyens d'Ivry. En 2011, le conseil a mis l'accent sur des questions reliées aux règlements municipaux. Avec la révision des règlements d'urbanisme (zonage, lotissement, construction, permis et certificats), nous avons entrepris d'adapter nos procédures afin de mieux contrôler et surveiller les divers projets de construction, de rénovation, de mise à jour des installations septiques et d'aménagements paysagers des citoyens. Bien que toutes ces activités soient gouvernées par nos règlements municipaux, nous avons remarqué une tendance de certains à effectuer leurs travaux sans l'obtention au préalable du permis ou certificat d'autorisation approprié. Les règlements municipaux, dont plusieurs ont trait au respect de l'environnement, existent pour le bénéfice de l'ensemble de la communauté et ne devraient pas être considérés comme une simple contrainte administrative. Au contraire, la Municipalité tente de faciliter le plus possible le processus administratif pour les projets qui sont présentés en conformité aux règlements municipaux. Nous prenons également le temps de conseiller les citoyens afin que leurs projets soient conformes à la réglementation et évitent les dérogations. Nous sommes devenus beaucoup moins tolérants envers les personnes qui procèdent à des travaux sans obtenir l'approbation administrative appropriée.

La réglementation concernant la protection et revégétalisation des rives est maintenant en pleine force et vigueur; la période de transition de trois ans est terminée. En 2012, nous prendrons des mesures contre les propriétaires riverains dont la rive ou l'accès à la rive, en ce qui a trait à la végétation, ne respecte pas la réglementation municipale.

Afin que vous n'ayez pas l'impression que la seule chose que nous faisons à l'Hôtel de ville est de réparer les chemins et d'appliquer les règlements municipaux, j'aimerais vous rappeler qu'en avril 2012, ce sera le 100ième anniversaire de la fondation d'Ivry-sur-le-Lac. Il y a 100 ans, Ivry se séparait de Sainte-Agathe pour une question de tempérance (nous étions contre). En collaboration avec l'Association pour l'amélioration du Lac Manitou et de ses environs, nous allons planifier un événement afin de souligner cet anniversaire.

Finalement, vous trouverez sous pli un document comparant l'état des revenus et dépenses de 2011 au budget de 2012 ainsi que de l'information au sujet du personnel et des services municipaux. Nous vous invitons à venir aux réunions du conseil le deuxième lundi de chaque mois à 19h30 pour être à jour sur les divers dossiers municipaux, ou à visiter notre site web (www.ivry-sur-le-lac.qc.ca).

Au plaisir de faire chemin ensemble cette année encore. J'espère que 2012 vous apportera de nouvelle santé et bonheur.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs,
Le Maire,



Kenneth G. Hague

PRÉVISIONS FINANCIÈRES

	Prévisions budgétaires 2012	Résultats anticipés 2011
Revenus		
Taxes foncières générales	806 412 \$	803 386 \$
Taxes spéciales SQ	232 224 \$	238 400 \$
Tarifs matières résiduelles	75 405 \$	75 410 \$
Autres revenus	271 208 \$	275 288 \$
Total (revenus)	1 385 249 \$	1 392 484 \$
Charges		
Administration générale	390 591 \$	391 561 \$
Sécurité publique	235 832 \$	247 600 \$
Transport routier	273 722 \$	275 882 \$
Hygiène du milieu	75 283 \$	65 621 \$
Aménagement et urbanisme	83 409 \$	62 690 \$
Loisirs et parcs	23 782 \$	19 635 \$
Frais de banque et financement	26 165 \$	29 324 \$
Remboursement de la dette à long terme	59 500 \$	56 700 \$
Immobilisations (chemins et autres)	216 965 \$	560 009 \$
Total (charges)	1 385 249 \$	1 709 022 \$
Excédent des charges sur les revenus		(316 538 \$)
Emprunt à long terme		140 000 \$
Appropriation d'une partie du surplus disponible		176 538 \$
Résultat net		0 \$